

REPUBLIQUE FRANCAISE

Département de l'Yonne

Nombre de membres

En exercice : 15

Présents : 12

Votants : 12

Date de convocation :  
23 mars 2022

Date d'affichage :  
23 mars 2022

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE VILLEFARGEAU**

**Séance du 04 avril 2023**

L'An deux mille vingt-trois, le quatre avril à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur Pascal BARBERET, Maire.

Présents : Pascal BARBERET, Christine SIGONNEAU, Dominique MOREL, Élisabeth NOYEMIAN, Jean-Louis MANGIN, Serge SAUVAGERE, Gérard NIMSGERN, Jean-Pierre SINDONINO, Céline PARIS, Florence CAPITAIN, Romain BELIGAT, Justin SAFFROY

Absents excusés : Séverine TROMPARENT, Céline PORTOLES, Clémence HARNIST,

Secrétaire de séance : Florence CAPITAIN

**AFFECTATION DU RESULTAT 2022 – BUDGET PRINCIPAL- *Délibération n° 2023-21***

Le Conseil Municipal,

- Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2022,
- Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2022,
- Constatant que le compte administratif fait apparaître :

un excédent d'exploitation de 204 981.87 €  
un déficit d'investissement de 73 036.91 €  
un solde des reste à réaliser d'investissement de -8 331.01 €

**DECIDE** d'affecter le résultat comme suit :

- en recette d'exploitation 131 944.96 € au compte R002
- en recette d'investissement 73 036.91 € au compte R1068

Le conseil vote à l'unanimité l'affectation du résultat au budget principal M57

Fait et décidé les jour, mois et an que dessus.

Ont signé tous les membres présents.

Le Maire,  
  
Pascal BARBERET